

Clermont-Ferrand, le 16/04/2026

Mesdames, et Messieurs Membres du bureau exécutif
Pour information : Salariés de la ligue ARA Volley-ball

PV du BE n°4 du 23 mars 2026 en visioconférence

✚ **Présents** : Elsa Durieux, Daniel Maisonnial, Céline Desmoulins, Olivier Verdet, Cédric Partouche, Jean Claude Savoy, Veronique Frelat, Julien Verney.

Invitée : Laurène Marcou.

1°) Point Finances

Laurene Marcou présente au BE l'état des finances de la Ligue au 28 Février 2026.

A ce jour environ un peu moins de 50% des dépenses prévisionnelles sont dépensées. Il a néanmoins fallu faire face à certains aléas tels que les frais de réparation du minibus du pôle espoir masculin (3500 euros) ou les frais exceptionnels liés aux Volleyades qui se dérouleront cette année à Brest et pour lesquelles il sera impossible de se déplacer en minibus. Il a donc fallu envisager le bus, le train et l'avion. Actuellement la piste du bus est celle privilégiée mais les devis sont tout de même autour de 7500 euros. Une participation plus importante sera demandée cette année aux parents (180 euros) mais afin d'éviter d'impacter trop la charge familiale il a été convenu de supprimer un jour de stage sur le CRE d'Avril (et donc un stage moins cher en Avril).

Avec la 3eme poule de régionale il y a également une augmentation des frais liés à l'arbitrage mais qui devraient être compensés globalement par les frais d'inscription des équipes supplémentaires.

A partir de Mars 26, la ligue ne sera plus exonérée de taxe d'apprentissage et devra s'en acquitter (+1100 € pour la période de Mars à Août).

En ce qui concerne le coach clinic, nous avons eu un peu moins d'inscrits que prévus (45 inscrits vs 60 attendus) et nous serons légèrement déficitaires sur cette action (800€ environ)

Une autre dépense à envisager pour cette année est de commencer à mettre la ligue en conformité sur les aspects RGPD. Un devis de 3800 euros nous a été soumis mais Laurène va encore tenter de faire baisser les devis.

Enfin une enveloppe a également été budgétisée pour une éventuelle revalorisation salariale si le budget de la ligue le permet.

Coté recette, au 28 Février nous sommes environ à 75% des recettes prévisionnelles atteintes. Nous avons actuellement une très légère augmentation du nombre de licences mais plutôt sur les licences loisir et Compet Lib. Cette augmentation du nombre des licences couplée à l'augmentation d'1 euro des licences compétition nous permet d'avoir quelques recettes supplémentaires.

Les recettes liées aux engagements des équipes sont également en augmentation du fait des 3 poules de championnat régional et de l'augmentation des frais d'inscription pour le championnat régional.

Un petit bémol néanmoins sur les stages d'été qui seront probablement un peu moins remplis que ce que nous avons prévu.

Les recettes liées à la formation des entraîneurs devraient être en augmentation.

Nous déplorons également une perte importante de subvention de plus de 5000€ de la part de l'ANS. De plus l'ANS va arrêter de financer via le PSF les opérations smashy sur le temps scolaire.

Au final, à ce jour le bilan est globalement positif notamment grâce aux augmentations du tarif des licences de 1 euro et du nombre d'équipes de régional. A ce jour nous avons beaucoup développé notre offre de stage qui atteint désormais un plafond. Des pistes de travail telles qu'une augmentation de nos partenariats sont envisagées.

2°) Présence des élus sur les finales régionales et des salariés à l'Ag de Ligue

La présidente redemande aux salariés d'être présents à l'AG pour redynamiser l'AG en présentant un des projets qu'ils ont mené cette année de A à Z (projet phare) et en augmentant le nombre de phases de questions/réponses pour rendre l'AG plus dynamique.

Il est envisagé de décharger de cette mission les techniciens Beach-Volley (Sébastien Goudal et François Deroux) qui seront occupés à cette période par des actions Outdoor et qui sont plus concernés par l'AG de Décembre.

En ce qui concerne la présence des élus sur les finales régionales les élus du BE et éventuellement du CODIR, le cas échéant, se concerteront pour être présents et représenter sur les différentes finales régionales.

3°) Article 35A du règlement général des licences

Un courrier va partir auprès de tous les clubs pour présenter l'article 35A du règlement général des licences. Celui-ci stipule que lorsque l'on réaffilie un club, tous les adhérents doivent être licenciés à la FFVolley (une licence loisir suffit mais la licence recommandée est la licence Compet'lib pour les championnats FFVolley organisés sur notre territoire). Ce règlement existe depuis longtemps et n'a pas été appliqué jusqu'ici.

La présidente demande au BE de faire preuve de pédagogie et de communiquer largement auprès de tous les GSA avant et après l'Assemblée générale.

4°) Point Beach

Veronique Frelat présente un projet de Clémence Vieira et Aline Chamereau qui voudraient organiser la présence de jeunes beacheurs de leurs clubs respectifs (Saint Egrève et Villefranche) et de la Ligue sur le week-end des Championnats de France de Beach Volley qui se déroulera du 17 au 19 Juillet à Saint Laurent du Var. Elles souhaiteraient que la ligue puisse effectuer un sondage parmi les licenciés beach volley en catégorie jeune pour identifier les personnes potentiellement intéressées et que nous réfléchissions à d'éventuels critères de sélections. Une des idées envisagées par le BE serait éventuellement de proposer aux paires qui gagneraient le Beach Tour Jeune en Féminin et Masculin une aide pour assister à ces finales de Championnats de France.

5°) Infos diverses

Véronique Frelat, Sébastien Goudal et François Deroux ont organisé les premiers tours régionaux de la coupe de France de Beach. Les Implantations ont été envoyées aux clubs de la Ligue.

Une évolution informatique est également prévue pour que les nominations des arbitres pour le Beach Tour puissent à terme se faire via le site de la Fédération. Véronique a eu des échanges avec Thierry Bollomey (l'informaticien de la Fédération) à ce sujet. Pour l'instant celui-ci lui a donné des conseils pour contourner le problème mais la fédération semble d'accord pour faire évoluer à moyen terme le site de désignation des arbitres en tenant compte de cette problématique.

La séance est levée à 23h.

Le Secrétaire de Séance
Julien VERNEY



Place des BUGHES
Maison des Sports
63000 CLERMONT FERRAND
T. +33 (0)4 73 91 36 62
fmurin@liguearavolley.fr